

VERBE

&

CONJUGAISON

LES GROUPES

En français, les verbes peuvent être classés dans trois groupes différents.

PREMIER GROUPE : les verbes dont l'INFINITIF se termine en -ER sauf ALLER.

Particularité: il est le plus régulier de tous les groupes parce que son unique radical ne subit pas de modification au cours de la conjugaison: AIMER: aim-e; aim-ons; aim-ent).

La difficulté de la conjugaison porte surtout sur les modifications orthographiques pour garder une bonne sonorité. C'est dans ce groupe que se créent les nouveaux verbes. On compte plus de 6000 verbes dans ce groupe.

DEUXIÈME GROUPE : ceux qui terminent en -IR (ces verbes ont l'infinitif en -IR et le participe présent en -ISSANT).

Il s'agit aussi d'un groupe régulier, puisque tous les verbes qu'il englobe se conjuguent en utilisant toujours de la même manière leur double radical : l'un pour les personnes du singulier et l'autre pour les personnes du pluriel : fin-is; finiss-ons). Avec le premier groupe, c'est le second groupe de référence pour la création des nouveaux verbes mais en moindre quantité. Il contient environ 300 verbes.

TROISIÈME GROUPE : appartiennent à ce groupe tous les verbes irréguliers. On parle de conjugaison morte au sein de ce groupe car plus aucun verbe ne se crée dans ce groupe. Au contraire même puisque certains de ces verbes tentent à devenir obsolètes. On peut subdiviser ce groupe en différents sous-groupes :

1. Les verbes terminés en -IR (comme MOURIR : mour-ant; mour-ons);
2. Les verbes terminés en -OIR (comme RECEVOIR : recev-ant; recev-ons);
3. Les verbes terminés en -RE (comme RENDRE : rend-ant; rend-ons);
4. ALLER qui, malgré sa terminaison, est du troisième groupe.

On notera qu'il existe également deux auxiliaires en français (avoir et être) qui ne se classent dans aucun des groupes précédents.

Les verbes du troisième groupe

Les verbes du troisième groupe sont un ensemble finis de verbes, c'est-à-dire que même s'ils sont presque tous irréguliers, il n'y en a plus de nouveau. Mais il est important de les connaître car il s'agit souvent de verbes extrêmement fréquents. Voici l'ensemble des verbes du troisième groupe.

On marque en gras les modèles à connaître :

Sous-groupe 1

tenir - s'abstenir - appartenir - contenir - détenir - entretenir - maintenir - obtenir - retenir - soutenir - **venir** - avenir - advenir - bienvenir - circonvenir - contrevenir - convenir - devenir - disconvenir - intervenir - obvenir - parvenir - prévenir - provenir - redevenir - se ressouvenir - revenir - se souvenir - subvenir - survenir - **acquérir** - conquérir - s'enquérir - quérir - reconquérir - requérir - **sentir** - consentir - pressentir - ressentir - mentir - démentir - partir - départir - repartir - se repentir - sortir - ressortir - **vêtir** - dévêtir - revêtir - survêtir - **ouvrir** - couvrir - découvrir - redécouvrir - recouvrir - entrouvrir - retrouver - rouvrir - offrir - souffrir - **cueillir** - accueillir - recueillir - **assaillir** - saillir - tressaillir - défailir - **faillir** - **bouillir** - débouillir - **dormir** - endormir - rendormir - **courir** - accourir - concourir - discourir - encourir - parcourir - recourir - secourir - **mourir** - **servir** - déservir - resservir - **fuir** - s'enfuir - **gésir**

NB : asservir, répartir et ressentir dans le sens de être du ressort de sont des verbes du deuxième groupe qui se conjugue sur le modèle de finir.

Sous-groupe 2

recevoir - apercevoir - concevoir - décevoir - percevoir - **voir** - entrevoir - prévoir - revoir - **pourvoir** - dépourvoir - **savoir** - **devoir** - redevoir - **pouvoir** - **mouvoir** - émouvoir - promouvoir - **pleuvoir** - repleuvoir - **falloir** - **valloir** - équivaloir - prévaloir - revaloir - **vouloir** - **asseoir** - rasseoir - **seoir** - **messeoir** - **surseoir** - **choir** - **déchoir**

Sous-groupe 4

aller

Quelques modèles de verbes

La conjugaison d'un verbe n'est pas facile. C'est pourquoi il convient de se rattacher à certains modèles. Le but de ces quelques pages est de vous présenter certains types de verbes assez faciles à retenir afin que vous puissiez vous rappeler de leur orthographe.

Les verbes du premier groupe

Cas général des verbes du premier groupe

Les verbes en -yer

Les verbes en -éer

Les verbes en -ger

Les verbes en -guer, -quer

Les verbes en -ier, -ouer, -uer

Les verbes en -cer

Les verbes en -eler et -eter

Les verbes en -e(.)er et -é(.)er

Les verbes du deuxième groupe

Cas général des verbes du deuxième groupe

Une seule exception : haïr

Les verbes du troisième groupe

Cas général des verbes du troisième groupe

Les verbes en -âtre et -ôtre

Les verbes dire et faire

Les verbes vaincre et convaincre

Le verbe rompre

Le verbe asseoir

Le verbe aller

Le verbe pouvoir

Les verbes en -dre

Les verbes en -ire

Les auxiliaires

Il existe en français deux auxiliaires : avoir et être. Ces deux verbes n'appartiennent à aucun groupe car leur rôle dans la conjugaison est différent. C'est pourquoi on les classe parmi les auxiliaires.

En effet, ils peuvent être utilisés comme un verbe à part entière. Être a alors soit le sens d'exister *Et la lumière fut!* soit il permet d'introduire un attribut : *Il est fort*. Quant à avoir, il s'emploie dans le sens de posséder : *j'ai une voiture*.

Mais être et avoir ont également un rôle d'auxiliaire c'est-à-dire qu'ils servent à constituer certaines formes de la conjugaison d'un autre verbe. Ils permettent d'exprimer toutes les notions liées à la voix active ou passive et aux formes composées : *je suis venu quand il a dansé*.

L'auxiliaire avoir

L'auxiliaire avoir est utilisé dans la formation des temps composés comme le passé composé : *j'ai chanté*.

Avoir s'emploie principalement avec les temps composés : **j'ai mangé, il aurait su...**

Pour former le temps composé, on conjugue l'auxiliaire avoir et on lui ajoute le participe passé du verbe.

Avoir avec les verbes d'action

Avoir s'emploie lors de la conjugaison des verbes d'**action**. Pour les verbes d'état, on utilise plutôt l'auxiliaire être.

Même si la grande majorité des verbes sont des verbes d'action qui ne se conjuguent qu'avec l'auxiliaire avoir, certains verbes acceptent les deux auxiliaires indifféremment en changeant néanmoins de sens.

Avec avoir, les verbes suivants expriment une action alors qu'ils expriment le résultat de cette même action lorsqu'ils s'emploient avec être.

aborder	crever	expirer
descendre	changer	enlaidir
rajeunir	vieillir	maigrir

...

Ex: **J'ai descendu** le piano.

Je suis descendu.

Cette liste ne se veut pas exhaustive et il existe de nombreux verbes de ce genre.

L'auxiliaire être

Tout comme avoir, être s'emploie également pour former les temps composés de certains verbes. On dit ainsi **je suis tombé** ou **je suis venu**. Il s'agit là de la conjugaison normale du verbe et on n'utilise jamais l'auxiliaire avoir pour ces verbes.

Les verbes qui ont cette particularité sont des *verbes d'état*, c'est-à-dire qu'ils ne désignent pas une action mais un état. Parmi ces verbes, on retrouve:

mourir naître tomber devenir
venir partir arriver aller
...

Cette liste ne se veut pas exhaustive et il existe de nombreux autres verbes d'état.

Il existe cependant un moyen mnémotechnique pour se rappeler des verbes prenant l'auxiliaire être au passé. Ceci est surtout enseigné pour les gens apprenant le français mais c'est intéressant même pour un francophone. Il faut se rappeler de DR MRS VANDERTRAMP. Chacune des premières lettres correspond à un verbe d'état :

Devenir	Descendre
Revenir	Entrer
Monter	Retourner
Rester	Tomber
Sortir	Rentrer
Venir	Arriver
Aller	Mourir
Naître	Partir

Être avec la forme passive

Être peut également s'employer avec les verbes transitifs, ie suivis par un COD, pour rendre le sujet passif.

Voix active : le chat **mange** la souris

Voix passive : La souris **est mangée** par le chat.

Lorsque l'auxiliaire être est employé dans la conjugaison, le sujet subit l'action alors qu'il en est l'acteur avec l'auxiliaire avoir. Cette transformation n'est possible que dans le cas où le verbe est suivi par un complément d'objet direct (COD). Le complément se transforme alors en un *complément d'agent*.

Enfin, le dernier point que l'on peut noter est l'accord du participe passé avec le sujet avec la forme passive.

Les semi-auxiliaires

On définit généralement sept verbes comme étant des semi-auxiliaires. Il s'agit des verbes *aller, venir, devoir, pouvoir, savoir, vouloir et faire*. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un groupe à part entière mais plutôt de verbes qui, une fois combiné avec un autre verbe à l'infinitif ou au gérondif, peuvent perdre leur sens premier pour apporter des nuances dans une phrase.

On peut regrouper les semi-auxiliaires en trois catégories :

aller et venir : lorsqu'ils sont suivis d'un infinitif, ils servent à modifier la valeur temporelle. On parle de périphrase verbale temporelle. On obtient ainsi le futur proche (*je vais partir*) et le passé proche (*je viens de partir*)

devoir, pouvoir, savoir et vouloir : ces verbes servent à "modaliser" le verbe à l'infinitif qui le suit. On parle de périphrase verbale modale.

- devoir indique la nécessité et parfois la probabilité : *je dois travailler*

- pouvoir marque la possibilité : *il ne peut pas écrire*

- savoir marque la compétence : *il sait lire*

- vouloir marque la volonté : *il veut partir en voyage*

faire : lorsqu'il est suivi d'un infinitif, faire modifie le sens qui le suit afin de signifier que l'action n'est pas faite par le sujet mais par quelqu'un d'autre. On parle de périphrase verbale factitive. Voici un exemple de ce genre de construction : *il fait relire ses œuvres*.

se faire : à la forme pronominale suivie d'un infinitif, faire donne un sens passif à une phrase. Le sujet subit l'action. On parle de périphrase verbale passive. Voici un exemple de ce genre de construction : *il s'est fait renvoyer de l'école*.

LES MODES

On appelle mode, la manière dont le verbe exprime l'état ou l'action. En français, on distingue deux types de mode :

- **les modes personnels** : ils sont introduits par un pronom personnel, je, tu, il etc.
- **les modes impersonnels** : tous les modes n'ayant pas de pronom personnel : l'infinitif, le participe et le gérondif.

Les modes personnels

Ils sont au nombre de quatre :

- **L'indicatif** exprime des actions et des vérités générales.
- **Le subjonctif** exprime un souhait, une volonté ou un conseil.
- **Le conditionnel** exprime une condition. Certaines grammaires tendent à rattacher le conditionnel à l'indicatif et ne le considèrent pas comme un mode à part entière.
- **L'impératif** exprime un ordre. Il comporte une flexion de personne incomplète car il ne se forme pas avec toutes les personnes. "je", "il" et "ils" sont les grands absents de l'impératif.

Les modes impersonnels

Ils sont au nombre de trois : **l'infinitif, le participe et le gérondif**. Ils permettent de conférer au verbe des emplois réservés à d'autres classes tels que les noms ou les adjectifs.

- ***Le participe présent et l'adjectif verbal***

Attention à bien faire la différence entre le participe présent et l'adjectif verbal. Leur orthographe ne suit pas les mêmes règles. Le participe présent est toujours invariable et il exprime une action : *des fillettes tremblant de peur*.

Quant à l'adjectif verbal, il indique toujours un état et suit les règles d'accord de l'adjectif : *des fillettes tremblantes*.

L'orthographe de l'adjectif verbal et du participe présent ne sont pas toujours identiques. Par exemple :

Participe présent	Adjectif verbal
adhérant	adhérent
convainquant	convaincant
différant	différent
divergeant	divergent
équivalant	équivalent
fatiguant	fatigant
négligeant	négligent
provoquant	provocant

À noter également les orthographes différentes de certains noms, différents du participe présent :

Participe présent	Nom
adhérant	un adhérent
différant	un différend
fabriquant	un fabricant
présidant	un président
résidant	un résident

Participe présent	Adjectif verbal	Nom
obligeant	obligeant	l'obligeance
exigeant	exigeant	l'exigence
négligeant	négligent	la négligence

Plus que jamais, il faut bien faire attention à comprendre la phrase à écrire et la fonction de chaque mot avant de faire les accords.

Utilisation de l'indicatif

Le mode indicatif s'utilise partout où on peut exprimer le réel. Il permet de saisir les faits, les actes, les opinions ou les pensées dans leur réalisation. Les temps de ce mode permettent d'exprimer les actions présentes, les actions passées ou les actions à venir. Il s'agit de loin du mode le plus utilisé dans les besoins de la conversation courante.

Il est également le mode des phrases négatives et interrogatives.

Même dans une proposition subordonnée après "que", on peut retrouver l'indicatif s'il s'agit d'une action certaine.

Il n'y a pas de place au doute ou à l'incertitude qui caractérise aussi bien le conditionnel que le subjonctif.

L'indicatif comporte :

quatre temps simples

- le présent
- l'imparfait
- le passé simple
- le futur simple)

quatre temps composés

- passé composé
- plus-que-parfait
- le passé antérieur
- le futur antérieur)

Dès qu'on introduit le doute ou la notion de probabilité, on utilise le subjonctif. L'exemple suivant illustre ceci :

il est probable qu'il viendra. (indicatif)

il est possible qu'il vienne. (subjonctif)

On remarquera cependant que dans la langue parlée, on utilise de plus en plus le subjonctif après le "après que" ce qui n'est pas forcément juste puisque l'action est déjà terminée donc réelle.

On peut également noter que lorsqu'une proposition est complètement fausse ou irréaliste et que cela ne laisse plus aucun doute, on utilise l'indicatif à nouveau pour exprimer une réalité : *Il s'est mis en tête qu'elle viendra le voir.*

LES TEMPS

Les temps sont les formes que peuvent prendre un verbe pour indiquer à quel moment de la durée se situe l'action par rapport au passé, au présent et au futur. Les nuances en fonction des conditions ou d'une hypothétique réalisation sont quant à elles exprimées par le mode.

Voici les différents temps qui existent tout d'abord par rapport à une action au moment présent.

- Pendant l'action, nous avons le **présent** : la pluie tombe.

- Avant l'action, il y a tout d'abord **l'imparfait** avec son début et sa fin indéterminés dans le temps : *la pluie tombait quand je suis entré.*

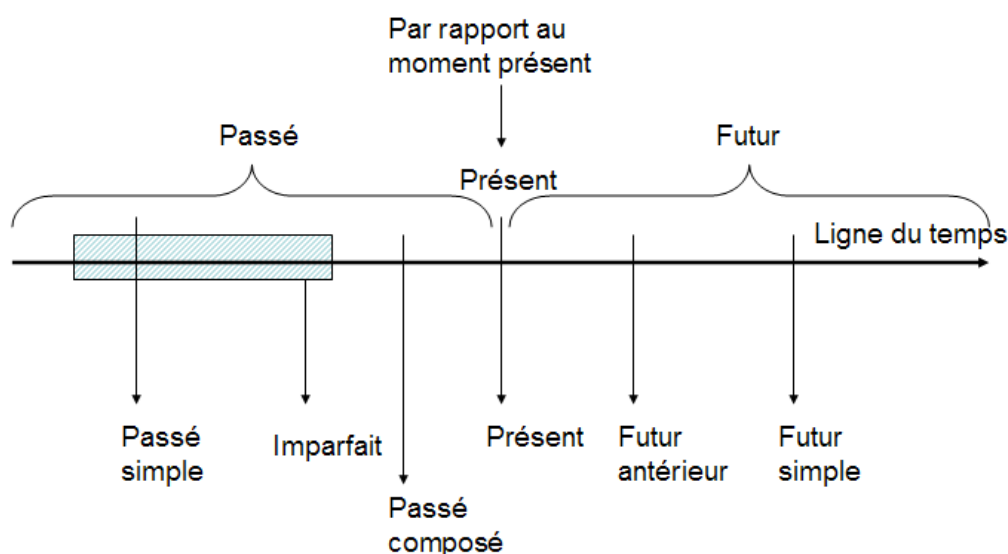
Puis nous avons le **passé simple** qui marque une action soudaine : *la pluie tomba brutalement.*

Enfin nous avons le **passé composé** qui indique un passé proche : *il a plu ce matin.*

- Après l'action, nous avons le **futur simple** : *la pluie tombera demain.*

Mais aussi le **futur antérieur** lorsque l'action est déjà terminée par rapport à une autre dans le futur : *Dès qu'il aura fini de pleuvoir, il partira.*

Positionnement de chacun des temps

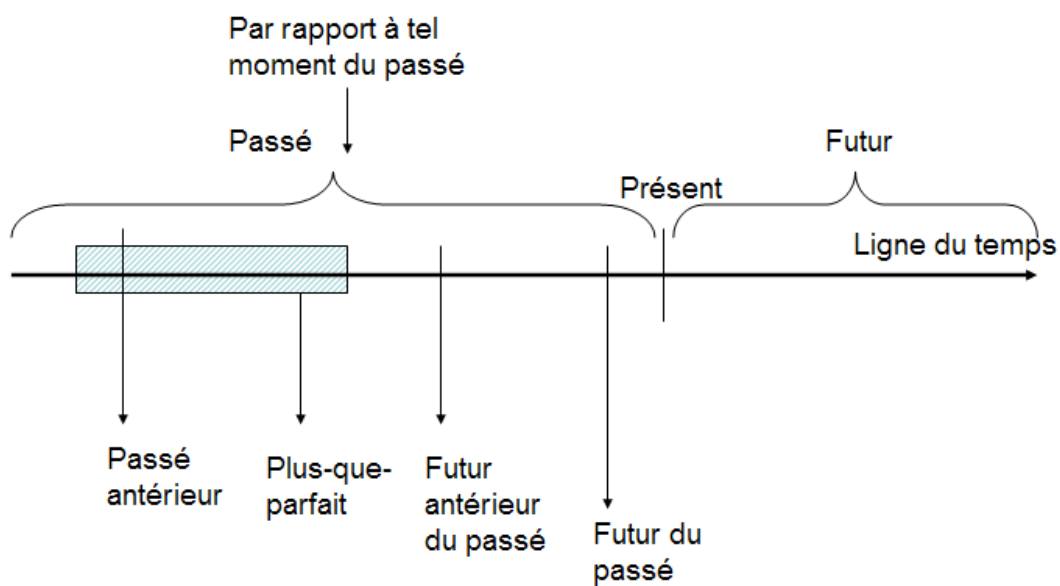


Ensuite voici les différents temps qui existent par rapport à une action du passé.

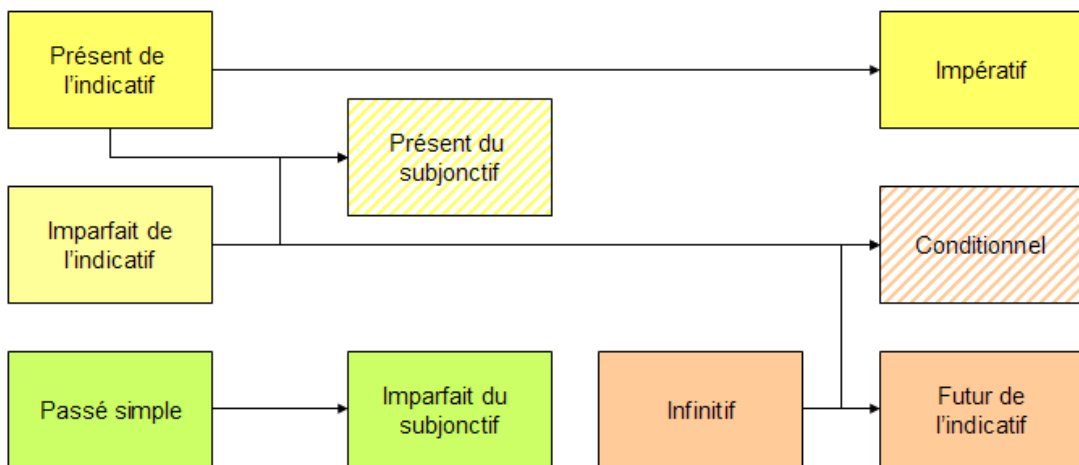
- Avant l'action, nous avons le **passé antérieur** : *dès qu'il eut cessé de pleuvoir, il partit* ainsi que le **plus-que-parfait** : *il avait plu quand vous êtes entrés.*

- Après l'action, nous avons le **futur du passé** qui se traduit dans la pratique par le conditionnel présent : *Je croyais qu'il pleuvrait.* Et lorsque l'action est déjà terminée par rapport à tel moment à venir (mais toujours dans le passé), on utilise le **futur antérieur du passé** qui se traduit par le conditionnel passé : *je croyais qu'il aurait plu avant votre départ.*

Positionnement de chacun des temps



Relations entre les temps français



Temps interdépendants

Autres temps

Participe présent

Participe passé

Utilisation du présent de l'indicatif

Le présent de l'indicatif peut indiquer :

1) des paroles en train d'être prononcées

on le retrouve dans les répliques entre personnages à l'intérieur d'un même texte au passé :

Quand il entendit la nouvelle, il s'écria : "c'est formidable!"

2) une vérité générale

Les difficultés vinrent de ce que sa maladie n'était pas de celles que l'on soigne selon les méthodes éprouvées.

en employant le verbe soigner, l'auteur désigne un ensemble de maladies qui répondent à cette définition.

Le présent de vérité générale est également celui que l'on retrouve dans les proverbes :

les bons comptes font les bons amis.

et dans les fables :

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

3) des actions passées que l'on veut faire revivre

Dans un texte au passé, on peut rencontrer un verbe au présent de narration ce qui rend le récit plus vivant. Ce procédé est souvent employé par les journalistes pour rendre l'article plus proche du lecteur. On appelle cela le présent journalistique.

Le pic était juste au dessus de sa tête, et elle ne l'avait pas vu qu'après avoir pas mal regardé de côtés et d'autres. Suivant ses pensées, la sage Élise se met à pleurer.

L'emploi du présent traduit mieux que le passé simple la soudaineté de la réaction de la jeune fille.

4) le passé proche ou le futur proche

Je vais au cinéma, je reviens ce soir.

Le premier verbe désigne une action qui vient de se produire alors que le second désigne une action qui va se produire bientôt.

Terminaisons au présent de l'indicatif

Verbes du premier groupe

Les verbes du premier groupe ont les terminaisons suivantes. Les exceptions concernent surtout les modifications orthographiques que cela engendrent.

-e -es -e -ons -ez -ent

Verbes du second groupe

Les verbes du deuxième groupe suivent la règle générale. La seule exception est haïr qui garde un tréma dans de nombreuses terminaisons.

-s -s -t -ssons -ssez -ssent

Verbes du troisième groupe

Au présent de l'indicatif, la plupart des verbes du troisième groupe ont les terminaisons suivantes :

-s -s -t -ons -ez -ent

Les verbes en -dre comme vendre, perdre, coudre se terminent par :

-ds -ds -d -ons -ez -ent

Sauf les verbes en -aindre, -eindre, -oindre, -soudre comme craindre, peindre, joindre, résoudre qui eux suivent la règle générale :

-s -s -t -ons -ez -ent

Les verbes pouvoir, vouloir, valoir se terminent à l'écrit par :

-x -x -t -ons -ez -ent

Les verbes ouvrir, cueillir se terminent au présent comme les verbes du 1er groupe :

-e -es -e -ons -ez -ent

Encore une petite exception avec vaincre qui garde son c dans sa conjugaison et qui parfois se transforme en qu- :

-cs -cs -c -quons -quez -quent

Utilisation du futur

Le futur peut indiquer :

1) une action qui va se produire considérée comme certaine

Je vais aller à la mairie pour me faire une carte d'identité, ils sauront me renseigner.

On est sûr d'obtenir une réponse.

Remarque : aller suivi par son propre infinitif désigne un futur proche : je vais aller.

2) un ordre

Pendant que je fais le ménage, tu feras la vaisselle.

"Tu feras" signifie "fais" et il s'agit d'un ordre.

Le futur proche

Le futur proche n'est pas à proprement parler un temps du futur. Voilà pourquoi il ne figure pas dans la liste des conjugaisons. Il s'agit plutôt d'une tournure de phrase.

Le futur proche se construit avec **aller + infinitif**. Il permet d'exprimer :

- un événement sur le point de se produire
- quelque chose que l'on va immédiatement faire.
- un projet ou des prévisions

Exemples :

*Je **vais souffler** les bougies.*

*Il **va bientôt arriver**.*

*Les copains **vont faire** une drôle de tête.*

Le passé proche

Si le futur proche n'est pas un temps à part entière, il en va de même pour le passé proche. Il se forme simplement avec le verbe venir auquel on ajoute l'infinitif d'un verbe : **venir de + infinitif**. Il permet d'exprimer une action venant juste de se terminer.

Exemples :

*Je **viens d'arriver**.*

*Il **vient de mettre** la machine à laver.*

Le futur simple

Le futur simple et le conditionnel présent se forme de la même manière à partir de l'infinitif du verbe. Ces deux temps ont été étymologiquement formés de la même manière à partir des terminaisons de l'auxiliaire avoir.

Afin de ne pas faire d'erreur, comparez bien les terminaisons entre le futur simple et le conditionnel présent :

- pour le futur simple : j'aimerai, tu aimeras, il aimera, nous aimerons, vous aimerez, ils aimeront
- pour le conditionnel : j'aimerais, tu aimerais, il aimerait, nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeraient

À la première personne du singulier, la prononciation est légèrement différente. Le futur a un son [é] légèrement fermé tandis que le conditionnel à un son [è] ouvert. Ceci permet de les différencier. Si ce n'est pas suffisant, le plus simple est d'essayer de mettre la phrase à la deuxième personne du singulier. Si on obtient une terminaison en -as, on a bien un futur simple et non pas un conditionnel. Voici les terminaisons du futur simple :

Personne	Verbe du 1 ^{er} groupe	Verbe du 2 ^e groupe	Verbe du 3 ^e groupe
je	radical + <i>erai</i>	radical + <i>irai</i>	radical + <i>rai</i>
tu	radical + <i>eras</i>	radical + <i>iras</i>	radical + <i>ras</i>
il/elle/on	radical + <i>era</i>	radical + <i>ira</i>	radical + <i>ra</i>
nous	radical + <i>erons</i>	radical + <i>irons</i>	radical + <i>rons</i>
vous	radical + <i>erez</i>	radical + <i>irez</i>	radical + <i>rez</i>
ils/elles	radical + <i>eront</i>	radical + <i>iront</i>	radical + <i>ront</i>

Le futur antérieur

Le futur antérieur se forme assez simplement. On prend l'auxiliaire au futur simple et on ajoute le participe passé du verbe à conjuguer.

Le futur du passé

Lorsqu'une action survient dans le passé, on peut exprimer un événement futur par rapport à cette action en utilisant le futur du passé. Le futur du passé se forme simplement en utilisant le conditionnel. Le conditionnel présent correspond au futur du passé et le conditionnel passé correspond au futur antérieur du passé.

Il dit (présent) qu'il viendra (futur) avec nous.

Il a déclaré (passé) qu'il viendrait (conditionnel) avec nous.

Utilisation de l'imparfait

L'imparfait peut indiquer :

- **une action du passé dont la durée n'est pas définie**

Il prenait son bain.

Elle occupait un poste dans l'administration.

- **une action ou un phénomène qui se répète**

Le midi, il mangeait dans le parc.

Tous les jours, elle nettoyait les meubles.

- **une description**

À l'est de l'étang, c'étaient les bruyères et puis les prairies et les cultures. La ferme s'élevait presque à l'horizon.

Formation de l'imparfait

Tous les verbes ont la même terminaison à l'imparfait sans exception : -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient

1er groupe	2e groupe	3e groupe
j'aimais	je finissais	je venais
tu aimais	tu finissais	tu venais
il aimait	il finissait	il venait
nous aimions	nous finissions	nous venions
vous aimiez	vous finissiez	vous veniez
ils aimaient	ils finissaient	ils venaient

Remarques : certains verbes subissent une modification de radical mais il existe un moyen très simple de s'en rappeler : on part du présent de l'indicatif de la 1^{re} personne du pluriel et on retire la terminaison -ons. Une seule exception : le verbe être.

dire	je disais	paraître	je paraissais
boire	je buvais	coudre	je cousais
écrire	j'écrivais	faire	je faisais
fuir	je fuyais	comprendre	je comprenais
voir	je voyais	éteindre	j'éteignais

Attention : Ne pas confondre présent et imparfait pour les verbes en **-ier, -yer, -gner, -illier**

Présent	Imparfait
nous crions	nous criions
vous criez	vous criiez

Utilisation du passé simple

Le passé simple peut indiquer :

- **une action achevée, par opposition à l'imparfait**

Elle était sa femme depuis longtemps quand il lui dit...

- **une action soudaine**

Il était dans son bain quand le téléphone se mit à sonner.

Sa vie se passait paisiblement quand soudain, il tomba malade.

On notera que le passé simple ne s'emploie pas à l'oral, seulement à l'écrit.

Une manière visuelle simple de s'en souvenir est de tracer la ligne de chacun de ces deux temps.

Alors qu'on voit que l'imparfait dure dans le temps avec des bords flottants, le passé simple quant à lui a une action bien déterminée dans le temps et permet de marquer une action soudaine.

Formation du passé simple

Selon la voyelle de terminaison, on distingue trois types de passé simple :

passé simple en -a pour les verbes du 1er groupe : il **aima**

passé simple en -i pour les verbes du 2e groupe et pour certains verbes du 3e groupe :
elle **fini**t, elle **fit**

passé simple en -u pour certains verbes du 3e groupe : elle **put**

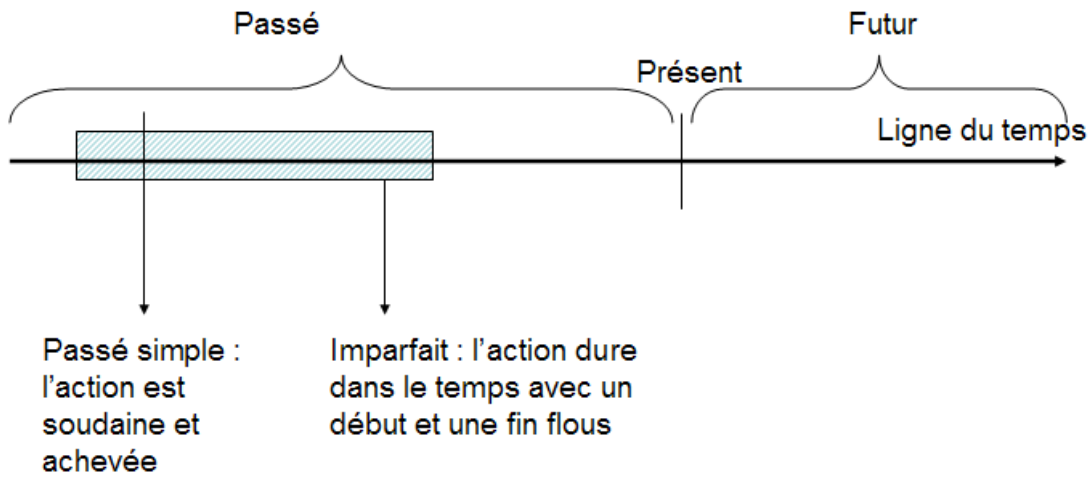
j' aimai	je finis	je pus
tu aimas	tu finis	tu pus
il aima	il fini t	il put
nous aimâmes	nous finîmes	nous pûmes
vous aimâtes	vous finîtes	vous pûtes
ils aimèrent	ils finirent	ils purent

Remarques : Les verbes tenir et venir ainsi que leurs composés ont un passé simple en -in :

je tins	je vins
tu tins	tu vins
il tint	il vint
nous tînmes	nous vînmes
vous tîntes	vous vîntes
ils tinrent	ils vinrent

Attention : ne pas confondre le passé simple du verbe être (je fus) avec celui du verbe faire (je fis)

Passé simple et imparfait sur la ligne du temps



Utilisation du subjonctif

Le subjonctif est le temps du doute, de l'incertitude et de l'éventuel. Le subjonctif a quatre temps mais l'imparfait et le plus-que-parfait sont d'un usage relativement rare surtout à l'oral.

Contrairement à l'indicatif, le temps du subjonctif ne permet pas vraiment de situer l'action sur la ligne du temps. On met le temps plus pour respecter la concordance des temps et ainsi reproduire le temps de la proposition principale. Même le présent et le passé du subjonctif ont plutôt un sens qui permet de savoir si on parle d'une révolue ou non plus que d'une pure notion temporelle. Regardez ces deux phrases. On voit clairement que dans la seconde, on parle d'action achevée plus que de temporalité.

Je veux qu'il voie le résultat aujourd'hui.

Je veux qu'il ait vu le résultat aujourd'hui.

Lorsque la proposition principale exprime un sentiment, un désir, un souhaite, un ordre ou une attente, on utilise également le subjonctif car on ne peut jamais savoir si cela va se réaliser.

Je souhaite qu'il s'en aille.

On notera que dans certaines conditions, on peut utiliser indifféremment l'indicatif et le subjonctif.

C'est le cas après des verbes tels que admettre, comprendre, expliquer, supposer ou encore les verbes d'opinion de façon négative.

Je pense que tu peux le faire. (indicatif)

Je ne pense pas que tu puisses le faire. (subjonctif)

Je ne pense pas que tu peux le faire. (indicatif)

L'imparfait du subjonctif

L'imparfait du subjonctif ne s'emploie plus qu'à l'écrit. On ne le trouve jamais à l'oral. Pourtant, si on se réfère aux règles de concordance des temps, il retrouve un grand rôle dans la grammaire française.

En théorie, lorsque la principale est à l'imparfait, au passé ou au conditionnel, il faut répercuter cette marque du temps dans la subordonnée. On utilise alors soit l'imparfait soit le plus-que-parfait du subjonctif.

- il faudrait qu'il **vînt** demain.

- il faudrait pour cela qu'il **fût venu** plus tôt.

- il fallait qu'il **vînt** demain.

- il fallait pour cela qu'il **fût venu** plus tôt.

Les deux phrases ci-dessus sont grammaticalement complètement exactes mais on se rend bien vite compte que plus personne ne s'exprime comme cela. On préfère ne pas respecter la concordance des temps et l'on dit :

- il faudrait qu'il **vienne** demain.
- il faudrait pour cela qu'il **soit venu** plus tôt.

À l'écrit, on retrouve cependant encore l'emploi du subjonctif imparfait à toutes les personnes pour les auxiliaires avoir et être et seulement à **la troisième personne du singulier** pour les autres verbes.

- Il avait agi ainsi pour que nous **eussions** le temps de riposter.
(avoir, toutes les personnes)
- Il nous prévint pour que vous **fussiez** en état d'agir.
(être, toutes les personnes)
- Je le prévins pour qu'il **sût** à quoi s'en tenir.
(autres, 3^e personne du singulier uniquement)

Pour les autres personnes, on préfère finalement changer la phrase afin de ne pas alourdir la phrase.

- Il désirait que vous **arrivassiez** le plus vite possible.
(correct mais personne ne l'écrit)
- Il désirait que vous **arriviez** le plus vite possible.
(incorrect et mal admis dans la langue surveillée)
- Il désirait vous voir **arriver** le plus vite possible.
(tout à fait correct, on contourne le subjonctif)

Le subjonctif présent

Pour les verbes du premier groupe et les verbes du troisième groupe en -ir, les trois personnes du singulier ainsi que la troisième personne du pluriel sont identiques à celle du présent de l'indicatif.

Pour les première et deuxième personnes du pluriel, les terminaisons sont identiques à l'imparfait du subjonctif. En effet, un *i* apparaît.

Pour les autres verbes, le radical est souvent différent au subjonctif présent par rapport au présent de l'indicatif (*je le sais et il faut qu'il le sache*). Souvent les deux premières personnes du pluriel sont les mêmes avec l'imparfait de l'indicatif. Enfin, dans la majorité des cas, la troisième personne du pluriel est identique avec le présent de l'indicatif dans la majorité des cas.

Voici les terminaisons du présent du subjonctif :

Personne	Verbe du 1 ^{er} groupe	Verbe du 2 ^e groupe	Verbe du 3 ^e groupe
je	radical + <i>e</i>	radical + <i>isse</i>	radical + <i>e</i>
tu	radical + <i>es</i>	radical + <i>isses</i>	radical + <i>es</i>
il/elle/on	radical + <i>e</i>	radical + <i>isse</i>	radical + <i>e</i>
nous	radical + <i>ions</i>	radical + <i>issions</i>	radical + <i>ions</i>
vous	radical + <i>iez</i>	radical + <i>issiez</i>	radical + <i>iez</i>
ils/elles	radical + <i>ent</i>	radical + <i>issent</i>	radical + <i>ent</i>

Le subjonctif imparfait

L'imparfait du subjonctif est souvent vu comme un temps compliqué. Pourtant, même s'il ne s'utilise pas à l'oral, il est bien vivant à l'écrit surtout dans sa troisième forme du singulier. Les autres formes sont nettement plus rares. Mais il arrive parfois qu'un écrivain ou un orateur utilise une de ces formes pour relever le niveau de son langage et obtenir ainsi un niveau de langue plus que soutenu. Snobisme ou pas, il n'empêche qu'une fois qu'on le connaît, l'imparfait du subjonctif n'est pas si compliqué que ça.

L'imparfait du subjonctif se forma à partir de la troisième personne du singulier du passé simple. On ajoute ensuite les terminaisons qui sont toujours les mêmes aux trois groupes : *-sse, -ssez, -t* (attention à l'accent circonflexe), *ssions, ssiez, ssent*. Notez bien qu'à la troisième personne du singulier, on ajoute un accent circonflexe.

Je souhaitais qu'il *comprît* la leçon.

Il fallait qu'il jouât.

Il fallait que je lui rendisse son bien.

Il y a si peu d'exception dans les terminaisons de l'imparfait du subjonctif que cela en devient... une exception avec tenir et venir. En effet, on écrit "*que je tinsse*" et "*que je vinsse*" avec deux s devant un n. Ce n'est pas une erreur, c'est l'application à la lettre de la règle de formation de l'imparfait du subjonctif.

Voici la conjugaison à l'imparfait du subjonctif de quelques verbes :

Personne	Aimer	Finir	Tenir
que je	aim - a - ss - e	fini - ss - e	t - in - ss - e
que tu	aim - a - ss - es	fini - ss - es	t - in - ss - es
qu'il	aim - â - t	finî - t	t - î - n - t
que nous	aim - a - ss - i - ons	fini - ss - i - ons	t - in - ss - i - ons
que vous	aim - a - ss - i - ez	fini - ss - i - ez	t - in - ss - i - ez
qu'ils	aim - a - ss - ent	fini - ss - ent	t - in - ss - ent
Personne	Ouvrir	Pouvoir	Venir
que je	ouvr - i - ss - e	p - u - ss - e	v - in - ss - e
que tu	ouvr - i - ss - es	p - u - ss - es	v - in - ss - es
qu'il	ouvr - î - t	p - û - t	v - î - n - t
que nous	ouvr - i - ss - i - ons	p - u - ss - i - ons	v - in - ss - i - ons
que vous	ouvr - i - ss - i - ez	p - u - ss - i - ez	v - in - ss - i - ez
qu'ils	ouvr - i - ss - ent	p - u - ss - ent	v - in - ss - ent

Utilisation du conditionnel

Le conditionnel existe sous trois temps : le présent, le passé première forme et le passé deuxième forme.

Commençons par le conditionnel présent. Il peut servir à :

Donner une information incertaine, non confirmée.

D'après moi, il serait sur le point de partir.

Exprimer un futur dans le passé

Il dit (présent) qu'il viendra (futur) avec nous.

Il a déclaré (passé) qu'il viendrait (conditionnel) avec nous.

Faire des hypothèses, exprimer une éventualité

Travailler dans le secteur médical me conviendrait.

Demander poliment, proposer, exprimer un souhait, conseiller

Pourriez-vous m'indiquer l'heure, s'il vous plaît.

J'aimerais beaucoup faire du cheval.

Quant au conditionnel passé, il peut servir à :

Donner une information incertaine, non confirmée.

Il aurait demandé à changer de classe.

Exprimer l'irréel du passé (le regret)

J'aurais dû travailler davantage pour réussir mes examens.

Evoquer une action antérieure à une autre action au conditionnel présent.

Il a dit qu'il viendrait (conditionnel) dès qu'il aurait terminé (conditionnel passé) ses devoirs.

On remarquera que sur les deux formes du conditionnel passé, le conditionnel passé première forme est de loin le plus utilisé. La deuxième forme du passé est utilisée pour marquer un langage soutenu surtout à l'écrit. Il est d'une utilisation beaucoup plus rare.

Le conditionnel présent

Le conditionnel existe sous trois temps : le présent, le passé première forme et le passé deuxième forme.

Le conditionnel présent est formé comme le futur simple, mais avec les terminaisons de l'imparfait.

On retrouve ainsi toutes les irrégularités et les exceptions du futur.

Par exemple, le verbe aller au futur : *J'ir-ai*. Le verbe aller au conditionnel : *J'ir-ais*.

Personne	Verbe du 1 ^{er} groupe	Verbe du 2 ^e groupe	Verbe du 3 ^e groupe
je	radical + <i>erais</i>	radical + <i>irais</i>	radical + <i>rais</i>
tu	radical + <i>erais</i>	radical + <i>irais</i>	radical + <i>rais</i>
il/elle/on	radical + <i>erait</i>	radical + <i>irait</i>	radical + <i>rait</i>
nous	radical + <i>erions</i>	radical + <i>irions</i>	radical + <i>riions</i>
vous	radical + <i>eriez</i>	radical + <i>iriez</i>	radical + <i>riez</i>
ils/elles	radical + <i>eraient</i>	radical + <i>iraient</i>	radical + <i>raient</i>

Le conditionnel passé

Le conditionnel passé première forme se forme en prenant l'auxiliaire adéquat au **conditionnel présent + participe passé**. Il s'agit de la forme la plus souvent utilisée.

Le conditionnel passé deuxième forme se forme en prenant l'auxiliaire adéquat à **l'imparfait du subjonctif + participe passé**. Une autre manière de s'en souvenir est de se dire qu'il est identique au subjonctif passé sans la préposition "que". Cette forme est plus utilisée à l'écrit. Il s'agit d'une forme de langage très soutenue.

Utilisation de l'impératif

L'impératif est le mode par excellence pour exprimer un ordre à la forme positive ou une défense à la forme négative. L'impératif peut également s'utiliser pour donner un conseil ou faire une suggestion sous couvert d'un ordre.

Viens nous voir ! (impératif d'ordre) Ne viens pas chez nous !
(impératif de défense)

À l'écrit, l'ordre est exprimé à partir de l'infinitif. Ceci permet d'adoucir un petit peu la notion d'ordre. Un exemple simple est de prendre un livre de cuisine : *Faire bouillir à feu doux* est mieux que *Faites bouillir à feu doux*.

L'impératif passé est relativement rare mais il permet d'exprimer une notion d'antériorité par rapport à une autre action :

Ayez fini de ranger votre chambre à mon retour.

L'impératif n'est pas le seul à permettre d'exprimer l'ordre. Pour des raisons de politesse, on préfère exprimer un ordre de manière indirecte souvent par une question :

Pouvez-vous me donner le sel SVP ?

Pourriez-vous venir un instant SVP ?

Formation de l'impératif

L'impératif existe sous deux temps : le présent et le passé. On ne s'étendra pas davantage sur l'impératif passé car personnellement, je ne l'ai jamais vraiment beaucoup rencontré. Disons simplement qu'il se forme avec l'auxiliaire être et avoir. (*Aie rangé tes affaires quand j'arrive*).

La principale caractéristique de l'impératif est de n'exister qu'aux personnes : tu, nous et vous. Il permet d'exprimer un ordre, donner un conseil ou faire une suggestion.

En général, l'impératif est identique au présent de l'indicatif à l'exception près qu'il n'a pas de sujet.

La seule règle par rapport au présent est la disparition du s final de la deuxième personne pour tous les verbes se terminant par un e (verbe en -er y compris aller et certains verbes du troisième groupe comme cueillir). Sauf devant en et y où l'on garde le s pour une raison de sonorité (voir la note de grammaire à ce sujet).

- Cueille des fleurs!
- Va te coucher!
- Allons-y!
- Mangez des pommes!

Formation du participe présent

La règle de base pour construire le participe présent est de prendre le verbe à la première personne du pluriel de l'indicatif présent et de remplacer la terminaison ONS par ANT.

ex : fatiguer ==> nous fatiguons ==> fatiguant

Parce qu'il en faut bien une, une seule exception le verbe savoir : nous savons ==> sachant

Le gérondif présent se forme ensuite simplement en ajoutant "en" devant le participe présent ainsi formé.

La concordance des temps

On appelle concordance des temps le mécanisme temporel entre deux verbes lorsque l'un s'inscrit dans la dépendance syntaxique de l'autre. En clair et pour ne pas faire trop compliqué, on ne parle de concordance que lorsqu'il y a une proposition subordonnée.

Je veux qu'il sache.

Je vois qu'il sait.

Ce phénomène n'est pas propre au subjonctif puisque, comme on le voit dans l'exemple ci-dessus, il intervient aussi à l'indicatif. Cependant, la concordance des temps présente une grande caractéristique au subjonctif : un système réduit de concordance.

Le système classique de concordance des temps

Dans le tableau suivant, deux paramètres entrent en compte : l'époque à laquelle s'inscrit le fait principal et le rapport chronologique qui unit la subordonnée à sa principale.

Temps de la principale	Subordonnée présente ou future	Subordonnée passée
Présent ou futur <i>je doute</i>	Subjonctif présent <i>qu'il parte</i>	Subjonctif passé <i>qu'il soit parti</i>
Passé ou conditionnel <i>je doutais</i>	Subjonctif imparfait <i>qu'il partît</i>	Subjonctif plus-que-parfait <i>qu'il fût parti</i>

Le système réduit de concordance des temps

Cependant pour le subjonctif, on utilise à l'oral et bien souvent à l'écrit une forme réduite de concordance des temps. Seul compte le rapport chronologique entre la principale et la subordonnée. Cette forme réduite n'est pas valable pour l'indicatif.

Temps de la principale	Subordonnée présente ou future	Subordonnée passée
Tous les temps <i>je doute</i>	Subjonctif présent <i>qu'il parte</i>	Subjonctif passé <i>qu'il soit parti</i>

LES VOIX

La catégorie de la voix permet d'indiquer de quelle manière le sujet prend part à l'action. On distingue trois types de voix :

La voix active

Lorsque le verbe est à la voix active, le sujet se retrouve le moteur de l'action. C'est lui qui est véritablement l'agent de cette action.

Le chat mange la souris.

La voix passive

Au contraire, à la voix passive, le sujet devient spectateur de l'action et la subit.

La souris est mangée par le chat.

Grammaticalement, le complément d'objet passe à gauche du verbe et devient le sujet tandis que le sujet devient à droite le complément d'agent.

Tous les verbes ne peuvent pas se mettre à la voix passive. Seuls les verbes qui sont transitifs directs peuvent se mettre à la voix passive. Une manière simple de retenir quels verbes peuvent se mettre à la voix passive est de regarder s'il y a une préposition après le verbe comme à, de, au, du etc. À ce moment, il n'est pas possible de mettre le verbe à la voix passive.

De plus, tous les verbes d'état ne peuvent être mis à la voix passive. On appelle verbe d'état les verbes qui n'expriment pas une action mais qui permettent d'attribuer une caractéristique (qualité ou défaut) à un être ou un objet : être, devenir, sembler, paraître, rester...

La voix pronominale

La voix pronominale se forme avec le pronom réfléchi personnel "se". En français, les deux modes privilégiés sont la voix active et la voix passive. Certains grammairiens classent la voix pronominale dans la voix passive avec un complément d'agent "se".

Il se promène dans son jardin.

Certains verbes sont conjugués uniquement à la forme pronominale. On parle alors de verbes essentiellement pronominaux : se méfier, se désister, se souvenir, s'évanouir...

On parle de voix pronominale réfléchie lorsque le sujet et le pronom sont la même personne. Dans le cas inverse, on parle de voix pronominale réciproque.

il s'est regardé dans la glace. (réfléchi)

Pierre et Paul se sont regardés dans la glace. (réciproque)

LES DIFFÉRENTS ACCORDS

Accord avec le sujet : règle générale

En règle générale, le verbe s'accorde avec son sujet. On peut le repérer en posant la question : "Qui est-ce qui ?" ou "Qu'est-ce qui ?".

Dans le cas où il y a plusieurs sujets, on considère qu'il s'agit d'un pluriel. Pour le genre, désolé mesdames mais le masculin l'emporte. Il suffit d'un seul sujet masculin au milieu de 10 sujets féminins pour que le masculin l'emporte.

- le cheval est blanc.
- le cheval et le mur sont blancs.
- les guitares sont neuves.
- la guitare et la sono sont neuves.
- la guitare et le violon sont neufs.

Accords difficiles avec un sujet

Lorsque le sujet se compose d'une partie au singulier et d'une partie au pluriel, on a le choix de l'accord en fonction du sens.

- Le groupe des bleus partira en premier.
- Un petit groupe d'enfants se faufilent au premier rang.

Lorsque le sujet comprend des expressions de quantité comme : peu, beaucoup, trop, la plupart, assez, combien, l'accord se fait au pluriel. Mais avec un nom au singulier, l'accord se fait au singulier.

- La plupart des gens font leurs courses le samedi.
- Trop de pluie inonde les sols.

Lorsque le sujet est un pronom relatif (qui, que, quoi, dont, où, auquel, duquel...), le verbe être s'accorde avec son antécédent. Si celui-ci est pluriel, l'accord est au pluriel.

- Il aime les chats qui sont noirs.
- La palette de couleurs qui est utilisée est jolie.

C'est, ce sont, c'était, c'étaient : le verbe être s'accorde avec l'attribut du sujet. Mais avec nous et vous le verbe être reste au singulier.

- Ce sont eux qui ont gagné.
- C'est nous qui avons raison.

Accords difficiles avec plusieurs sujets

Quand les verbes sont à des personnes différentes, le "tu" l'emporte sur le "il". Le "je" l'emporte sur le "tu". Pour simplifier "je" puis "tu" puis "il".

- Paul reste.
- Paul et toi restez.
- Paul et moi restons.
- Paul, toi et moi restons.

Avec plusieurs sujets, l'accord se fait au pluriel si les sujets s'additionnent. Avec ou, il n'y a pas d'addition mais une sélection entre les deux sujets. Avec et, ni, comme, avec, il y a addition.

Attention à la ponctuation pour voir l'addition.

- Le blanc et le noir me vont.
- Ni le blanc ni le noir ne me vont.
- Le blanc ou le noir me va.
- Le blanc comme le noir me vont.
- Le blanc, avec le pull, me va.

Accord avec le pronom on

L'accord avec le pronom on dépend largement de ce à quoi il se rapporte.

Lorsque **on = tout le monde, les gens en général**, on remplace le il et est de la troisième personne du singulier. On notera que cet usage de on est soutenu.

- Dans ce pays on dîne à 20h. - On dit que de tous les peuples de la Gaule les Belges sont les plus braves.

On peut également se mettre à la place de **nous**. L'accord se fait alors comme si le on était de la première personne du pluriel avec les participes passés. Cet emploi de on se fait à l'oral. On préfère largement utiliser le on à la place du nous à l'oral.

- on est allés à la plage hier, j'en suis encore fatigué. - on est rentrés tard cette nuit.

Dans un sens proche de l'ironie, on peut également se mettre à la place de **tu** et **vous**. Il remplace alors une deuxième personne.

- C'est à cette heure-ci qu'on arrive. - Alors, on n'a pas fait aujourd'hui ?

Enfin, le tableau ne serait pas complet si on ne remplaçait pas le **je**. L'accord est alors comme la première personne.

- Deux secondes, on arrive.
- On fait ce qu'on peut.

Dans toutes les conjugaisons de on, la marque de la personne se fait uniquement sur le participe passé. Le verbe ou l'auxiliaire est toujours à la troisième personne du singulier.

Accord du participe passé

L'accord du participe passé constitue l'une des plus grandes difficultés du français car il faut bien souvent réfléchir à la fonction de chacun des mots dans la phrase. À l'oral, surtout avec l'auxiliaire avoir, les accords ne sont pas toujours faits correctement mais à l'écrit, cela ne pardonne pas. Voici un tableau qui reprend les principales règles d'accords :

Emploi	Avec être et les verbes d'état	Avec Avoir	Seul
Règles d'accord	avec le sujet	avec le COD si celui ci précède le verbe	avec le nom dont il est épithète (se comporte comme un adjectif qualificatif.)
Exemple	<i>elles sont rentrées, elles semblent fatiguées</i>	<i>ils ont gagné</i> : pas de COD => pas d'accord <i>ils ont combattu toute une armée</i> le COD suit le verbe => pas d'accord <i>toute l'armée qu'ils ont combattue</i> Le COD est mis avant le verbe => accord	<i>Rentrées, les filles se reposent.</i>

NB n°1 : la principale difficulté de l'accord du participe passé consiste à bien repérer les COD antéposés, surtout les pronoms personnels et relatifs.

NB n°2 : on notera que dans le cas des verbes d'état, il ne s'agit pas du verbe d'état mais d'un attribut. On parle aussi de verbes attributifs.

*ils **nous** ont devancés*

*Les devoirs **que** tu as faits sont bons.*

Participe passé suivi d'un infinitif

Lorsque le participe passé est suivi immédiatement par un infinitif, il faut se poser la question de qui fait l'action indiquée par l'infinitif. Si le sujet fait l'action du participe passé, alors on l'accorde.

- la personne que j'ai entendue parler (c'est la personne qui parle)
- la chanson que j'ai entendu chanter (la chanson est chantée)

Fait et laissé

Les cas d'accord de fait et laissé suivis par un infinitif prêtent souvent à confusion. C'est pourquoi, l'Académie Française recommande dans la réforme de 1990 de les considérer comme invariables lorsqu'ils sont suivis d'un infinitif avec l'auxiliaire avoir ou dans la forme pronominale.

- elles se sont fait prendre
- elle s'est laissé séduire
- je les ai fait venir
- la lettre que j'ai fait partir

Eu à, donné à

Ces participes passés suivis d'un infinitif s'accordent si le nom (ou le pronom) qui précède est senti comme le COD du participe :

- les problèmes qu'il a eu à résoudre (il a eu quoi ? à résoudre des problèmes)
- l'auto qu'on lui avait donnée à réparer (on lui avait donné quoi ? une auto à réparer)

Le verbe à l'infinitif peut aussi être sous-entendu :

- j'ai fait tous les efforts que j'ai pu... (que j'ai pu faire)

Accord à la forme pronominale

Le participe passé des verbes pronominaux suit une règle d'accord différente de celle de l'auxiliaire être même si la forme pronominale est formée avec être. Globalement et avant de rentrer dans le détail, il faut faire l'accord comme s'il s'agissait de l'auxiliaire avoir.

Accord avec le sujet

Les verbes pronominaux de sens passif ou neutre n'ayant pas de complément d'objet COD ou COI se conjuguent avec le sujet.

Les verbes essentiellement pronominaux c'est-à-dire ne se conjuguant qu'à la forme pronominale (s'enfuir) se conjuguent avec le sujet.

- nous nous sommes méfiés. (verbe essentiellement pronominal)
- la guitare s'est vendue facilement. (verbe de sens passif)
- ils se sont aperçus du problème. (verbe de sens neutre)

Verbes de sens réfléchi et de sens réciproque

On accorde le participe passé avec le complément d'objet direct (COD) si celui-ci est placé avant le verbe (comme pour les verbes conjugués avec avoir). Le COD peut être le pronom réfléchi ou un autre mot de la phrase. En général, on reconnaît un COD en se posant la question quoi ? Ces verbes sont dits transitifs.

Si le complément qui suit est un complément d'objet indirect (COI), comme avec avoir, il n'y a pas d'accord. Les COI sont introduits par des prépositions comme à, de, par etc. Ces verbes sont dits intransitifs.

- ils se sont habillés.

====> verbe de sens réfléchi

- nous nous sommes rencontrés.

====> verbe de sens réciproque

- voici les vêtements qu'il s'est achetés.

accord avec vêtements, COD placé avant le verbe

- ils se sont acheté des vêtements.

====> COD après le verbe : pas d'accord

- ils se sont plu.

====> verbe intransitif, pas d'accord

- les secondes se sont succédé.

====> verbe intransitif, pas d'accord

Verbes pronominaux suivis d'un infinitif

On accorde le participe passé avec le COD placé avant le verbe si le COD fait l'action exprimée par l'infinitif (comme avec l'auxiliaire avoir)

- Nous nous sommes entendus chanter à la radio.

====> infinitif : action faite par le COD chanter, accord

- Nous nous sommes vu féliciter par le moniteur.

====> infinitif : l'action est portée sur voir, pas d'accord